

**Procès-verbal de séance du conseil municipal
mercredi 16 mars 2016**

Convocation du 4 mars 2016

Membres en exercice : 14

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 16 MARS à 13H30, le Conseil Municipal de SIGOYER, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Maire.

Etaient présents les membres en exercice, Mesdames et Messieurs :

RICARD Maurice, ALLAIN-LAUNAY Matthieu, BOLGER Michelle, BRANDON Peter, CLEMENT Jean-Luc, DUGELAY Denis, FERNANDEZ Vincent, GARCIN André, MEUNIER Michel, PARA-AUBERT Monique, SIEGEL Bernard, sauf

Absents excusés **AMOURIQ Jérôme
TOURRES Guy
GREGOIRE Thierry**

Secrétaire de séance : **MEUNIER Michel**

Présents : 11, Votants : 11

En présence de M. Morel, Trésorier et de Mme Michalinoff, secrétaire de mairie,

Ordre du jour :

A) Budget général de la commune et budgets annexes (eau-assainissement)

- 1.- Présentation et approbation des comptes administratifs 2015 ;
- 2.- Présentation, approbation des comptes de gestion et affectation des résultats 2015 ;
- 3.- Vote des taux des impôts directs locaux 2016 ;
- 4.- Vote des subventions 2016 ;
- 5.- Présentation et vote des budgets 2016.

B) Questions diverses :

Le maire remercie les membres présents et plus particulièrement M. Michel Morel, Trésorier de Tallard qui a accepté d'assister aux délibérations, puis il ouvre la séance. M. MOREL précise que c'est la dernière séance à laquelle il participe car il sera prochainement en retraite.

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération au sujet du choix du maître d'œuvre pour les travaux à réaliser dans la maison Lagarde. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier est approuvé à l'unanimité.

- **A) Budget général de la commune
et budgets annexes (eau-assainissement et CCAS)**

Le maire rappelle que les comptes administratifs 2015 ainsi que les budgets 2016 ont été examinés et travaillés en commission et que les projets de budgets 2016 ont été adressés à tous les conseillers municipaux.

1.- Approbation des comptes administratifs 2015 :

Les comptes administratifs sont présentés et détaillés.

2.- Approbation des comptes de gestion 2015 :

Les comptes de gestion sont présentés par M. le Maire, leurs résultats sont concordants aux comptes administratifs. Le maire demande l'approbation des comptes de gestion

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Avant d'avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

► Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, **est approuvé** par la présente assemblée.

Vote des CA :

Le maire ne prend pas part au vote des CA.

Vote : adopté à l'unanimité

M. le Maire remercie le conseil municipal de sa confiance.

▪ Affectation des résultats :

Budget général :

- Rappel des résultats de l'exercice 2015 (€):

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	110 610.27	78 158.72	188 768.99
Investissement	49 383.85	420 170.34	469 554.19

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2015 et voté le compte administratif, à l'unanimité, décide

► D'affecter la somme de **150 000 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget général de la commune et de reporter la somme de **38 768,99 €** en section de fonctionnement.

Cette affectation s'effectuera par prélèvement sur l'excédent cumulé de la section de fonctionnement au moyen d'un titre de recettes émis sur le compte 1068.

Budget eau assainissement :
- Rappel des Résultats de l'exercice 2015 :

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Exploitation	39 382.27	0	39 382.27
Investissement	23451.20	68 209.98	91 661.18

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2015 et voté le compte administratif, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de **39 382.27 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget eau assainissement.

Cette affectation s'effectuera par prélèvement sur l'excédent cumulé de la section de fonctionnement au moyen d'un titre de recettes émis sur le compte 1068.

Budget CCAS :

- Rappel des résultats de l'exercice 2015 :

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 114.97	1 114.97	1 114.97
Investissement	--	-	-

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2015 et voté le compte administratif, à l'unanimité, décide

► de conserver la somme de **1 114.97 €** en excédent reporté de la section de fonctionnement du budget annexe CCAS.

3.- Vote des impôts locaux :

Comme convenu en commission finances, les taux restent inchangés

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après analyse des différents Budgets Primitifs 2016, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de :

► ne pas modifier les taux d'imposition des quatre taxes pour l'année 2016, qui devraient procurer à la commune un produit fiscal de 194 482€

Taxes	Taux d'imposition 2015	Taux d'imposition 2016
D'habitation	12.44	12.44
Foncière (bâtie)	12.61	12.61
Foncière (non bâtie)	76.04	76.04
CFE	16.29	16.29
Produit fiscal attendu (€)	187 517€	194 482€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- approuve les taux d'imposition pour l'année 2016 détaillés ci-dessus
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

4.- Vote des subventions 2016 :

Le conseil municipal, après avoir entendu les propositions du maire concernant l'attribution des subventions aux associations communales, à l'unanimité

► décide d'allouer les sommes suivantes aux associations ci-après désignées :

Nom de l'association	2016(€)
Planète Mômes	500
Promenons nous	200
Anciens Combattants	400
Foyer d'Animation	1 500
Club du 3ème âge	700
Association de Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer	500
Les 4 sans cou	1 100
Cou Double	500
Chorale "manque pas d'air"	450
Association de Chasse « Diane des Essarts »	500
TOTAL	6 350

M. le Maire fait remarquer que l'association de chasse a vu sa subvention de 2015 rejetée suite à une erreur de communication d'un numéro de RIB. Le Maire propose de reporter cette subvention en 2016.

Chaque subvention ne sera effectivement versée qu'après dépôt des justificatifs nécessaires.

5.- Vote des budgets 2016 (général, eau & assainissement, CCAS) :

Le maire présente les différents budgets, la dette correspondant à deux emprunts en cours s'élève à des échéances annuelles de 44 206.10€, dont

- Capital : 35 089.63 €
- Intérêts : 9 116.47 €

➤ Budget général :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **496 468,99 €** et les dépenses d'investissement à **664 054,19€**.

- Détail de la Section de Fonctionnement :

Budget Général- Section de Fonctionnement			
Dépenses	CA 2015	BP 2016	commentaires
011-Charges à caractère général	107 044,80	163 387,99	
012-Charges de personnel	180 850,32	191 000,00	5% d'augmentation globale (progression carrière des agents / salaires et charges) + rémunération ATSEM mise à dispo par CDG + Intervenants TAP
65-Charges de gestion courante	33 769,48	67 000,00	En 2015 le virement de 60 000€ au budget de l'eau n'a pas été effectué, virement au budget travaux eau 2016 : 30 000€
66-Charges financières (intérêts)	10 486,38	10 000,00	
67-Charges except. et imprévus	84,74	20 500,00	BP maintenu

14-Atténuation de produits	38 277,00	44 131,00	FPIC : en 2015 : 11 146 / augmentation en 2016 :17 000
Affectation à la section d'invest.	150 000,00	0,00	
Total Charges	520 512,72	496 468,99	
Recettes	CA 2015	BP 2016	
002-Excédents antérieurs reportés	78 158,72	38 768,99	
70-Produits de gestion courante	28 625,93	32 000,00	Pas de recettes remontées mécaniques en 2016 mais plus de transfert vers budget eau
73-Impôts et taxes	201 082,00	203 000,00	Evolution 1% des bases mais pas d'augmentation des taux communaux.
74-Dotations, Sub, participations	168 696,51	153 700,00	Baisse de la DGF prévue, - 13 500 en 2016
75-Autres produits de gestion courante	82 469,52	69 000,00	Dont redevance exceptionnelle électricité en 2015, reversement du SYME 05
77-Produits exceptionnels	249,03	0,00	
Total Produits	559 281,71	496 468,99	
Excédent de fonctionnement	38 768,99	0,00	
Résultat de l'année	110 610,27		

- **Détail de la Section investissements :**

Budget Général – Section Investissement			
Dépenses	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Achat matériel et outillage	0,00	20 000,00	Achat cuves à carburant et outillage
Achat mobilier	8 916,97	8 000,00	Installation de bacs pour jardin scolaire et autres mobiliers
Enfouissement réseaux secs Surville (solde)	37 958,59	0	
Enfouissement réseaux secs Village-Vincent + Les Guérins	0	25 000,00	
Cheminement doux Vincent	50 443,17	6 000,00	En 2016 : achèvement des travaux cheminement doux des Vincent : Frais de géomètre, de notaire.
Sécurisation Deux Cèze	0	5 000,00	Installation de garde corps
Entrée Est du village	0	40 000,00	Démarrage des travaux
Etude aménagement du village et des Guérins	0	36 000,00	Marché du prestataire Cyclades (programmiste)
Etudes (PLU ou autres)	0	20 000,00	Lancer appel d'offre PLU / Projet centrale de méthanisation ?
Bâtiments communaux	0	50 000,00	Isolation + toiture de l'école / attente propositions IT05
Entretien voirie / CCTB	39 099,12	40 000,00	
Entretien voirie commune	0	15 054,19	
Aménagement Les Guérins	9 033,46	40 000,00	Aménagement d'un parking
Logements neufs des Vincent	0	40 000,00	Etudes
Maison Lagarde	0	80 000,00	Etudes de l'architecte et travaux de réhabilitation
Acquisitions foncières	0	191 900,00	Eventuelle acquisition d'un bâtiment
Identification des voies et maisons	0	10 000,00	En cours
Remboursement d'emprunts	33 719,72	35 100,00	
Dépôts et cautionnements	0	2 000,00	
Total des charges	179 171,03	664 054,19	
Recettes	CA 2015	BP 2016	
Excédents antérieurs reportés	420 170,34	469 554,19	
Excédent de fonctionnement affecté	155 000,00	150 000,00	

FCTVA + TLE	31 125,72	10 000,00	Remboursement d'une partie de la TVA
Subvention Conseil Gal 05 : Deux Céüze	0	8 500,00	
Subvention Conseil Régional : Aménagement du village	7 446,50		Versement pour aménagement du village et cheminement doux
Subvention Alpage Céüzette	22 697,66		
Subvention Conseil Régional : achat épareuse	12 285,00		
Réserve parlementaire de la Députée : cheminement des Vincents	0	14 000,00	
Subvention Conseil Régional : Aménagement du village- Guérins	0	10 000,00	
Dépôts et cautionnements	0	2 000,00	
Total des recettes	648 725,22	664 054,19	
Excédent d'Investissement	469 554,19	0,00	

Le budget général est mis au vote : ► adopté à l'unanimité.

➤ **Budget eau/assainissement :**

- **Détail de la Section d'exploitation : s'équilibre à 109 300 €.**

Budget EAU - Section d'exploitation			
Dépenses	BP 2015	CA 2015	BP 2016
011-Charges à caractère général	31 271,65	24 038,63	32 000,00
012-Charges de personnel	7 080,35	7 080,35	11 350,00
65-Charges de gestion courante	9 500,00	8 343,02	11 002,00
66-Charges financières	0,00	0	0
67-Charges except. et imprévus	1 000,00	0	1 000,00
14-Atténuation de produits	0,00	0	0
68-Dot. Amortissements	3 948,00	3 947,19	3 948,00
Virement à la section d'investissement.	70 000,00		50 000,00
Total des Charges	122 800,00	43 409,19	109 300,00
Recettes	BP 2015	CA 2015	BP 2016
002-Excédents antérieurs reportés	0,00	0	0
70-Produits de gestion courante : Vente d'eau + redevances	62 800,00	81 604,17	79 300,00
73-Impôts et taxes	0,00	0	0
74-Dotations, Sub, participations	60 000,00		30 000,00
75-Autres produits. de gestion courante	0,00	1 187,29	0
77-Produits exceptionnels	0,00	0	0
Total des Produits	122 800,00	82 791,46	109 300,00
Excédent. d'exploitation	0,00	39 382,27	

- **Détail de la section d'investissement : s'équilibre à 387 612,45€**

Budget EAU – Section Investissement			
Dépenses	CA 2015	BP 2016	Commentaires
CCTB : Participation à étude captages du village	21 446,36	300,00	Solde subvention attendu en 2016 (cf recettes)
Réfection réservoirs		77 500,00	Financement 80% CG05 + Agence de L'Eau – attente CAO
Etude pluriannuelle		24 000,00	Financement 80% CG05
Etude captage « Au-delà du Pont »		12 000,00	
Captage « Au-delà-du Pont »		30 000,00	
Remplacement canalisation PVC Le Villard		184 000,00	Financement 80% CG05 + Agence de L'Eau
Prestations maîtrise d'œuvre		14 000,00	Contrat entreprise CLAIE
Autres travaux sur réseau	296,22	20 812,45	
Dispositif traitement par UV « Guérins »		25 000,00	
Total dépenses	21 742,58	387 612,45	
Recettes	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Excédents antérieurs reportés	68 209,98	91 661,18	
Virement de la section d'exploitation		50 000,00	
Excédent de fonctionnement capitalisé		39 382,27	
Amortissements	3 947,19	3 948,00	
Solde subvention Agence trvx captages		20 000,00	
Subvention Agence compteurs		0	
Subventions réservoirs CG05 + agence		48 819,00	
Subvention Agence étude pluriannuelle		10 000,00	
Subventions réseaux « Le Villard »	41 246,59	123 82,00	
Total Recettes	113 403,76	387 612,45	
Déficit/Excéd. D'investissement	91 661,18	0	
Résultat de l'année	23 451,20	- 91 661,18	

Le budget "Eau" est mis au vote : ► adopté à l'unanimité.

➤ **Budget CCAS** : sans changement

<i>Equilibre budgétaire</i>	
Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
1 114.97	1 114.97

Le budget est mis au vote : ► adopté à l'unanimité.

B) Réhabilitation de la maison Lagarde, choix du maître d'œuvre :

M. le Maire rappelle que la CAO s'est réunie le 29 février 2016 pour ouvrir les plis adressés par les trois entreprises qui ont participé à la consultation, il faut souligner que trois autres entreprises se sont désistées.

Peter BRANDON, conseiller municipal, ayant élaboré le cahier des charges, présente les résultats du dépouillement. Trois entreprises ont adressé leurs propositions

- Agence TRACE GRAPHIQUE;
- ATELIER 4 ;
- Pro BAT TP ;

Pour l'évaluation des trois entreprises il a été retenu le barème suivant : 60% pour le prix de la prestation et 40% pour les critères de compétence et références. Afin de compléter l'étude, les représentants des entreprises consultées ont été invités à une audition par la CAO en mairie. Seule l'entreprise TRACE GRAPHIQUE a répondu à cette invitation, ce qui a permis de compléter les informations données.

Il ressort que l'entreprise la mieux placée de la consultation avec 86 points sur 100 est l'entreprise TRACE GRAPHIQUE qui offre le meilleur prix pour un montant de 18 050€. C'est donc celle-ci qui est recommandée par la CAO. Les deux autres entreprises obtiennent les notes de 76,27/100 et 74,89/100 avec des coûts respectifs de 29 850 € et 31 050 €.

Le choix de l'entreprise TRACE GRAPHIQUE est mis au vote : ► adopté à l'unanimité.

C) Questions diverses :

Aucune

La séance est levée à 14h45

Délibérations du conseil municipal :

- Approbation des comptes de gestion 2015
- Approbation des comptes administratifs 2015
- Vote des taux des impôts directs locaux 2016
- Vote des subventions 2016
- Affectations des résultats et vote des budgets 2016
- Choix de l'entreprise maître d'œuvre pour la réhabilitation de la maison « Lagarde ».

Lu et approuvé, les conseillers municipaux